

PAR COURRIEL

Québec, le 20 juillet 2020

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 18 juin 2020, afin d'obtenir le ou les documents suivants :

« Les documents de reddition de compte transmis à l'attention de la SHQ par la Ville de Montréal en vertu des ententes sectorielles pour les programmes AccèsLogis Montréal et AccèsLogis Québec pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-à aujourd'hui.

Les documents de reddition de compte transmis à l'attention de la SHQ par la Ville de Montréal en vertu du programme Logement abordable Québec pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-à aujourd'hui. »

...2

Après analyse, nous accédons partiellement à votre demande. Vous trouverez les renseignements que nous détenons en pièces jointes. Toutefois, prenez note que certains renseignements ne peuvent vous être communiqués suivant l'article 30, al. 2 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

En ce qui concerne les autres documents relatifs au programme AccèsLogis Montréal, nous regrettons de vous informer qu'ils ne peuvent vous être communiqués conformément à l'article 48 de la Loi. Il s'avère que votre demande relève davantage de la compétence de la Ville de Montréal. Nous vous invitons donc à contacter le responsable de l'accès à l'information de cet organisme public, dont les coordonnées sont les suivantes :

VILLE DE MONTRÉAL

M^e Yves Saindon

Greffier de la ville

155, rue Notre-Dame E.

Montréal (QC) H2Y 1B5

Tél. : 514 872-3142

Télec. : 514 872-5655

greffe_acces@ville.montreal.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

FADI GERMANI

N/Réf. : 2020-2021-10